AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

216C2450
FR0000120164-FS1103

26 octobre 2016

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

CGG

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 26 octobre 2016, la société de droit suisse UBS AG (Bahnhofstrasse 45, CH-8001 Zurich, Suisse) a déclaré avoir franchi en hausse, le 21 octobre 2016, directement et indirectement, par l'intermédiaire des sociétés de son groupe, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société CGG et détenir, directement et indirectement, 1 200 351 actions CGG[1] représentant autant de de droits de vote, soit 5,42% du capital et 5,27% des droits de vote de cette société[2], répartis comme suit :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
UBS AG	308 643	1,39	308 643	1,36
UBS Switzerland AG	891 681	4,03	891 681	3,92
UBS Securities LLC	27	0,0001	27	0,0001
Total UBS Group AG	**1 200 351**	**5,42**	**1 200 351**	**5,27**

Ce franchissement de seuils résulte d'une acquisition d'actions CGG hors marché.

Le déclarant a précisé détenir, au titre de l'article L. 233-9 I, 4° du code de commerce, 1 019 143 actions CGG réparties comme suit (prises en compte dans la détention par assimilation visée au 1er alinéa) :

- 177 864 actions CGG faisant l'objet d'une faculté de rappel à tout moment par suite de la conclusion d'un prêt de titres portant sur lesdites actions CGG ; et

- 841 279 actions CGG faisant l'objet d'une faculté de rappel à tout moment par suite de leur transfert à titre de *collateral*.

Le déclarant a par ailleurs précisé détenir, au titre de l'article L. 233-9 I, 4° bis du code de commerce, 152 518 actions CGG (prises en compte dans la détention par assimilation visée au 1er alinéa) résultant de la conclusion d'un contrat « *equity swaps* » à dénouement en espèces, arrivant à échéance entre le 2 mai 2017 et le 8 juillet 2019 et portant sur autant d'actions CGG.

[1] Dont 1 171 661 actions CGG assimilées au titre de l'article L. 233-9 I, 4° et 4° bis du code de commerce et 24 actions CGG sous forme d'ADRs

[2] Sur la base d'un capital composé de 22 133 149 actions représentant 22 765 447 droits de vote.